



INFORMATION

Objet : CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la réunion du conseil communautaire aura lieu **mardi 15 avril 2025 à 20h00 à la salle attenante à la mairie d'Estivareilles.**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

À Audes, le 09 avril 2025.

Le Président,
Mohammed KEMH

Ordre du jour

ENFANCE-JEUNESSE

1. Information sur l'attribution du marché de travaux de la micro-crèche ;
2. Aide à l'installation et à la poursuite d'activité d'assistantes maternelles agréées : attribution d'une aide.

ÉCONOMIE

3. Vente du terrain AD 0117 – validation du choix du bureau ;
4. Vente de la voirie ZA des Ateliers à la SCI TDS.

TOURISME / CULTURE

5. *Convention « Canal de Berry à vélo » ;*
6. Convention avec l'AVPF relative à la péniche Española ;
7. Avenant à la convention d'objectifs de l'OTI « Montluçon du Cher à Tronçais » ;
8. Convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'OTI ;
9. Marché de gestion des bateaux électriques – **information** ;
10. Tarifs des objets de la boutique du musée du Canal de Berry ;
11. Accroissement temporaire d'activité saisonnier.

FINANCES

12. Vote des comptes financiers uniques 2024 (budget principal et budgets annexes) ;
13. Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes ;
14. Vote des taux d'imposition 2025 ;
15. Vote des taux de TEOM 2025 ;

16. Vote des budgets primitifs 2025 (budget principal et budgets annexes Gite, ZA de la Vauvre, ZA des Ateliers) ;
17. Autorisation donnée au Président pour la réalisation de virements de crédits ;
18. Remboursement du budget annexe gîte au budget principal ;
19. Attributions de subventions ;
20. Demande de subvention auprès de la CAF pour l'achat de matériel destiné aux accueils de loisirs ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21. Avis sur la proposition de document cadre relatif à l'implantation d'installations photovoltaïque sur les surfaces agricoles et forestières ;
22. Avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien « Le Bois de l'Epot » sur les communes d'Epineuil le Fleuriel et Saint-Vitte ;
23. Avis sur le projet de parc agrivoltaïque au sol Corfu Solaire à Vallon-en-Sully ;
24. Convention triennale avec l'ADIL.

Questions diverses

- Mise à disposition du mini-bus pour Remp'Arts